



S Z Z V
F S E C
F S A C

Programme d'élevage

édicte par la

**Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC)
Coopérative**

en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025

Versions du programme d'élevage

Version	Date approbation	Date entrée en vigueur	Signé au nom du comité par
01	09.03.2019	01.01.2019	Stefan Geissmann, président Ursula Herren, administratrice
02	22.01.2021	01.01.2021	Stefan Geissmann, président Ursula Herren, administratrice
03	22.08.2024	01.01.2025	Stefan Geissmann, président Ursula Herren, administratrice adj.

Programme d'élevage

En Suisse, grâce à un travail zootechnique de longue haleine, la chèvre est désormais considérée comme un animal de rente économique et productif. Les caprins valorisent parfaitement les fourrages grossiers; ils fournissent ainsi une précieuse contribution à la production de viande et de lait axée sur les herbages. On les trouve aussi bien dans les régions montagneuses sèches qu'en plaine.

La FSEC gère le programme d'élevage pour le maintien et la promotion des races caprines, en collaboration avec les éleveuses et les éleveurs des races affiliées au Herd-book (chèvre Gessenay SA, chèvre d'Appenzell AP, chèvre du Toggenbourg TO, chèvre Alpine chamoisée GG, chèvre Grisonne à raies BS, Nera Verzasca NV, chèvre Col noir du Valais SH, chèvre Paon PF, Anglo-nubienne AN, chèvre Boer BU, Pie du Tauern TS, chèvre Col fauve KH, chèvre du Simplon CS, chèvre Col gris GO). Cette gestion se fonde sur l'ordonnance fédérale sur l'élevage, le règlement du Herd-book et les autres règlements de la FSEC. Les standards de chaque race et les objectifs zootechniques découlent de ces documents.

Au plan zootechnique, l'on recherche des animaux vigoureux, sains et rentables; ces qualités doivent se refléter dans leur longévité, leur résistance et leur vivacité. Une bonne conformation et des qualités fonctionnelles appropriées – en particulier la fécondité (APM, IMB, taille portée) et la facilité à mettre bas (naissances vivantes) – jouent également un rôle essentiel. La rentabilité des animaux est caractérisée par une importante quantité de lait aux taux butyreux et protéiques élevés. Les résultats doivent être atteints grâce à une consommation majeure de fourrage grossier et une métabolisation optimale de ce fourrage. Les jeunes grandissent rapidement et montrent une belle vitalité.

Les objectifs zootechniques concernant les performances spécifiques de chaque race sont déterminés et, si nécessaire, adaptés. Pour les races EPL (SA, AP, TO, GG, BS, NV, PF, AN, TS), sont définis les objectifs pour le lait kg, les matières grasses % et les protéines %. Pour les races EPN (SH, BU, CS, KH, GO), sont déterminés les objectifs pour les gains de poids quotidiens des cabris. Les objectifs zootechniques des races EPL se réfèrent aux lactations standard de chaque race. Une bonne persistance est également visée. Les performances réalisées dans la classe d'âge 3 sont déterminantes pour toutes les races.

Le jugement de conformation comprend les cinq positions «Caractéristiques raciales», «Format», «Membres», «Pis» ainsi que «Trayons» resp. les caractères «Musculature» ainsi que «Pis et trayons» dans les positions 4 et 5, pour la chèvre Boer. Les caractéristiques raciales sont définies comme étant le standard racial spécifique pour des notes maximales. Sont également déterminées des „variations par rapport au standard racial“ pour chaque race, que les experts utilisent lors des

jugements. À partir de 2028, le jugement de conformation se fera par une description linéaire et une classification (DLC) avec des caractéristiques spécifiques à la race.

Tous les jeunes boucs obtiennent un profil ADN, lors de leur premier jugement de conformation, pour garantir les informations relatives à leur ascendance; on effectue aussi, si possible, un contrôle de leur ascendance. Les femelles sont testées sporadiquement. Le typage SNP comprend également une analyse des marqueurs génétiques.

Les traditionnelles épreuves de productivité laitière et épreuves du pouvoir nourricier sont encore et toujours encouragées; elles fournissent des informations sur l'évolution des performances. Elles sont également le point de départ de l'estimation des valeurs d'élevage (ou de l'appréciation génétique jusqu'au 31.12.2025).

Les valeurs d'élevage sont pondérées en une valeur d'élevage partielle respectivement les valeurs d'élevage partielles sont pondérées et regroupées en une valeur d'élevage globale.

	tous	Races- EPL	Races EPN	Pondération EPL	Pondération EPN
Valeur d'élevage globale (VEG)	X				
VEP Conformation	X			40	40
DLC (Caractéristiques restant à définir)	X				
VEP Fertilité	X			10	30
Taille portée	X			30	30
Naissances vivantes	X			10	10
Âge à la première mise-bas	X			30	30
Intervalle entre mises-bas	X			30	30
VEP Lait		X		40	
Lait kg		X		50	
Matières grasses %		X		20	
Protéines %		X		30	
VEP Santé		X		10	
Persistance		X		100	
VEP Viande			X		30
Croûts journaliers direct			X		50
Croûts journaliers maternel			X		50

Le présent programme d'élevage a été approuvé par le comité de la FSEC, en date du 22 août 2024 et entre en vigueur le 1er janvier 2025. Il remplace toutes les versions précédentes.

Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC) Coopérative

Stefan Geissmann
Président

Ursula Herren
Administratrice adj.

Zollikofen, le 22 août 2024



Fédération suisse d'élevage caprin Coopérative
Schützenstrasse 10
3052 Zollikofen
Suisse

Téléphone **+41 (0)31 388 61 11**

E-mail **info@szzv.ch**

Site web **www.szzv.ch**